



## COMITE SYNDICAL

### DELIBERATION N°21-28

L'an deux mille vingt et un, à 10h00  
Le 17 décembre, en visio

Date de convocation	10 décembre 2021
<b>Nombre de délégués:</b>	
● Titulaires	51 Titulaires
● Suppléants	51 Suppléants
● Présents	<b>30 Présents</b>
● Votes par procuration	0 votes par procuration

#### Étaient présents :

M. Farid BESSADI	M. Dominique COLLIN
M. Philippe CLAUDE	M. Alain DUPOMMIER
M. Jean François GOSSET	M. Kévin GENGOUX
Mme Inès DE MONTGON	M. Yannick ROSSATO
Mme Edith COLIN	M. André LIEBEAUX
M. Bernard DEKENS	Mme Sylvaine GERARD
Mme Dominique FLORES	M. Eric GILLARDIN
M Jean Claude JACQUEMART (représente M PAULET)	M. Pierre CORDIER
M. Christian MAGISSON (représente Mme OLIVIER)	Mme Else JOSEPH
M. Sébastien ROUSSEAU	M Michel NORMAND
M. Hervé CORVISIER	Mme Charline SINGLER (représente M VAUTRIN)
M. Michel LALLEMAND	Mme Valérie WOITIER
M. Yvon HUMBLOT	M Benoit JOURDAIN
M. Samuel GRIS (représente M WECKERING)	
M. Jean Yves JONET	
M Gery TRONÇON	
M Jean François VALLOIRE	

#### Objet de la délibération :

### MODIFICATION STATUTAIRE – 3EME VICE PRESIDENT

Résultat du vote
Pour : 30 Contre : 0 Abstention : 0

# COMITE SYNDICAL

## DELIBERATION N°21-28

### Objet de la délibération :

#### MODIFICATION STATUTAIRE – 3EME VICE PRESIDENT

L'article 10.1 des statuts de l'EPAMA dispose : « Le Bureau Syndical est composé d'un Président, d'un premier Vice-Président, d'un deuxième Vice-Président et d'un Secrétaire, tous choisis parmi les titulaires, ainsi que de membres. »

Pour qu'une plus large représentation de notre territoire soit assurée au sein de l'exécutif, il est proposé de modifier nos statuts afin de permettre la création d'un poste de troisième Vice-Président.

Après avis favorable du Bureau Syndical du 24/11/21,

Ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré,

Le Comité Syndical ;

- DECIDE de modifier l'article 10.1 des statuts de l'EPAMA comme suit :

« Le Bureau Syndical est composé d'un Président, d'un premier Vice-Président, d'un deuxième Vice-Président, d'un troisième Vice-Président et d'un Secrétaire, tous choisis parmi les titulaires, ainsi que de membres. »



Le Président de l'EPAMA

Bernard DEKENS

Nom	Présent / Représenté par
M. Farid BESSADI	POUR
M. Philippe CLAUDE	POUR
M. Jean-François GOSSET	POUR
Mme Inès de MONTGON	POUR
Mme Edith COLIN	POUR
M. Bernard DEKENS	POUR
Mme Dominique FLORES	POUR
M Jean Claude JACQUEMART	POUR
M Christian MAGISSON	POUR
M. Sébastien ROUSSEAU	POUR
M. Hervé CORVISIER	POUR
M. Michel LALLEMAND	POUR
M. Yvon HUMBLLOT	POUR
M Samuel GRIS	POUR
M. Jean-Yves JONET	POUR
M. Géry TRONÇON	POUR
M. Jean-François VALLOIRE	POUR
M. Alain DUPOMMIER	POUR
M. Dominique COLLIN	POUR
M. Kévin GENGOUX	POUR
M. Yannick ROSSATO	POUR
M. André LIEBEAUX	POUR
Mme Sylvaine GERARD	POUR
M Eric GILLARDIN	POUR

<b>M. Pierre CORDIER</b>	<b>POUR</b>
<b>Mme Else JOSPEH</b>	<b>POUR</b>
<b>M. Michel NORMAND</b>	<b>POUR</b>
<b>Mme Charline SINGLER</b>	<b>POUR</b>
<b>Mme Valérie WOITIER</b>	<b>POUR</b>
<b>M. Benoît JOURDAIN</b>	<b>POUR</b>